



BULLETIN D'INFORMATIONS

Juin 1999 -
N°3

SOMMAIRE EDITORIAL

2	<u>EDITORIAL</u>
3	<u>LE CARNET DU CERCLE</u> <u>RAPPORT AVEC LA MAIRIE DE LA FLOTTE :</u> Construction d'une réserve dans le jardin du club house
4	Stationnement sur le port de La Flotte <u>RAPPELS</u>
5	
6	<u>RAPPEL DES MANIFESTATIONS</u> <u>JUILLET ET AOÛT 1999</u>
7	<u>CONVOCAION POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE</u>
8	
9	

DOCUMENTS A RETOURNER

- Coupon réponse
Assemblée
Générale du 7/08/99

EDITORIAL

La mise en route du programme d'activités 1999, nous a tout naturellement amenés à réfléchir aux objectifs du club pour cet exercice et nous comptons donc cette année donner la priorité aux points suivants :

1. ***améliorer le niveau de connaissances nautiques des membres :***

Faire en sorte que tous ceux qui naviguent aient le niveau 5ème catégorie. Nous envisageons même un brevet interne

permettant à chacun de vérifier qu'il a acquis les connaissances minimum pour naviguer en toute sécurité, assurer la sécurité de ses passagers et ne pas nuire à celle des autres navigateurs.

3. ***poursuivre et renforcer la communication inter clubs :***

S'associer à l'effort fait par le CDV17 dont le Président n'a pas hésité à ouvrir un groupe de travail aux associations de plaisanciers et aux clubs de motonautisme et de pêche en mer afin qu'en plus de la compétition

et de la formation des jeunes en nautisme, soit prise en compte la navigation de plaisance. Le rendez-vous d'Aix prévu les 5 & 6 juin en sera d'ailleurs une illustration et nous vous encourageons à y participer.

3. ***renforcer l'équipe dirigeante :***

Introduction d'un coordinateur d'activités et d'un responsable de communication pour préparer la relève.

Henri-René Bain

LE CARNET DU CERCLE

Naissance petit-fils Hoedts

RAPPORT AVEC LA MAIRIE DE LA FLOTTE

1- Construction d'une réserve dans le jardin du Club house :

Cette réserve est destinée à ranger le matériel pendant l'été et le stock du bar qui ne peut pas trouver sa place au club house

Depuis trois ans, la mairie nous promet d'aménager la partie supérieure des toilettes en saillie sur le jardin du club. Chaque année, nous essayons à partir de l'automne d'obtenir une date pour le début de ces travaux. Nous renouvelons notre demande en hiver puis au printemps. En mai dernier, on nous a fait savoir qu'il était trop tard pour cette année.....

Nous avons donc, avec l'aide d'un membre du club, Jean-Jacques Sill, préparé une étude et déposé une demande de construction d'une réserve, amovible, en bois, sans fondations, sur dallage et non visible de l'extérieur pour rendre l'ensemble du jardin plus net.

Notre première démarche auprès du Maire n'ayant pas été positive, nous en avons tenté une seconde à laquelle Monsieur Gendre nous a déclaré ne pas être opposé si le S.D.A.P. n'y mettait pas d'avis défavorable.

Monsieur Dousset, Adjoint au chef de ce service, n'a pas émis d'avis défavorable mais renvoie sa décision sur Monsieur Gendre. Nous avons donc tenté une dernière demande auprès du maire et avons reçu le 2 juin dernier un courrier nous annonçant que Monsieur Leboeuf, chargé de l'instruction des permis de construire à la D.D.E., "a précisé que dans l'état actuel du Plan d'occupation des Sols, le règlement ne permet pas l'instruction de ce projet". Projet qui, rappelons-le ne semble pas nécessiter de permis de construire puisque provisoire et d'une surface inférieure à 20m².

2- Stationnement de véhicules sur le port de La Flotte :

Le 31 mai dernier, nous avons reçu un courrier du maire de La Flotte faisant référence au conseil municipal du 16 Octobre 98 au cours duquel la décision a été prise de sanctionner tout véhicule en stationnement illicite "quel que soit son auteur".

Or, les 67 membres présents à l'Assemblée générale de notre cercle le 7 août 98 et tous ceux qui en ont lu le compte rendu sur le BIM ou sur le Phare de Ré, se souviennent des déclarations de Monsieur le Maire, en fin de séance, précisant qu'en matière de stationnement deux dérogations seraient accordées à Messieurs Bain et Ferrasson.

Cette annulation dont nous n'avons pas été informés directement par la mairie mais indirectement en lisant le compte rendu du Conseil Municipal sur le Phare de Ré du mois d'octobre 98, a pour origine le mécontentement de certains conseillers municipaux souhaitant ainsi marquer leur désaccord à propos d'une décision sur laquelle ils n'avaient pas été consultés.

Pour notre part, nous nous sommes permis de rappeler à Monsieur le Maire, le rôle d'Yves Ferrasson au sein du club, sa présence au club de 9 h à 22 h tous les jours de l'année, ses interventions auprès des visiteurs en l'absence du maître de port, son action lorsqu'il est confronté à l'appel par VHF de navigateurs en panne en mer, etc.....

RAPPELS

⇒I.

RAPPEL DES MANIFESTATIONS - JUILLET ET AOÛT 99

Juillet

<i>Vendredi 2</i>	Visite guidée de l'Hôtel de Clerjotte à St Martin
<i>Samedi 3</i>	Paella dans le jardin du Club-house
<i>Dimanche 4</i>	Sortie mer Anse du Fourneau et pique nique
<i>Mardi 6</i>	Régate Coupe OPTIQUE LA ROCHELLE
<i>Jeudi 8</i>	Information météo. Y.Ferrasson
<i>Vendredi 9</i>	Puces de mer dans le jardin du Club-house
<i>Samedi 10</i>	Régate Coupe Lebossé Méchoui dans le jardin du Club-house
<i>Lundi 12</i>	Réunion d'information ordre du jour à définir
<i>Samedi 17</i>	Concours de pêche
<i>Samedi 17</i>	
<i>Dimanche 18</i>	Sortie mer 3 j/2 n Marennes et Boyardville
<i>Lundi 19</i>	
<i>Mardi 20</i>	Réunion d'information ordre du jour défini le 12
<i>Mercredi 21</i>	Sortie mer Ars Repas café du Commerce
<i>Vendredi 23</i>	Régate Coupe Paul Ricard
<i>Samedi 24</i>	Apéritif Irlandais
<i>Lundi 26</i>	Repas des juillettistes restaurant le Rivage à St Martin
<i>Jeudi 29</i>	Régate Coupe Viessmann - Tour de l'Ile

Août

<i>Lundi 2</i>	Régate Coupe IOLTEC
<i>Mercredi 4</i>	Soirée brochettes dans le jardin du Club-house
<i>Jeudi 5</i>	Réunion d'information identique à celles du 12 et 20 juillet Puces de mer dans le jardin du club
<i>Vendredi 6</i>	Régate Coupe Bricout
<i>Samedi 7</i>	Comité de Direction - 9 h 30 Assemblée Générale - 11 h Apéritif offert au club - 18 h 30
<i>Dimanche 8</i> <i>Lundi 9</i>	Sortie mer Marans et port du Plomb 2j/1n
<i>Mardi 10</i>	Réunion sécurité - manipulation des engins, fusées, extincteurs.....
<i>Mercredi 11</i>	Régate Coupe Martell
<i>Jeudi 12</i>	Pique-nique Trousse Chemise
<i>Samedi 14</i>	Régate Coupe Polignac
<i>Dimanche 15</i>	Régate Blondeau Marine à Ars
<i>Lundi 16</i> <i>Mardi 17</i>	Sortie mer Fouras 2 j/1n
<i>Mercredi 18</i>	Repas fin de saison Richelieu
<i>Lundi 23</i>	Soirée Belge dans le jardin du club
<i>Mardi 24</i>	Régate Coupe des Vignerons de Ré
<i>Jeudi 26</i>	Sortie mer à Chauveau avec pêche
<i>Jeudi 26</i> <i>Vendredi 27</i> <i>Samedi 28</i> <i>Dimanche 29</i>	Sortie mer 4 jours/3 nuits Ile d'Yeu
<i>Samedi 28</i>	Concours de pêche

CONVOCACTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SAMEDI 7 AOUT 1999 - de 11 heures à 12 h 30

Salle des fêtes de la Mairie de La Flotte en Ré

Vous êtes prié d'assister à l'Assemblée Générale ordinaire du C.N.L.F. le Samedi 7 Août 1999 qui se déroulera de 11 h à 12 h 30 dans la Salle de Fêtes de la Mairie de La Flotte en présence de Monsieur Léon Gendre, Conseiller Général et Maire de La Flotte et de son 1^{er} adjoint chargé des problèmes portuaires, Monsieur Christian Perrain.

Ordre du Jour :

- Rapport moral du Président sur l'exercice 98,
- Rapport financier du trésorier sur les comptes de 1998,
- Regard sur les prévisions de 1999,
- Décision quant aux mouillages en arrière saison,
- Appel à candidatures,
- Le point sur la fiscalité des associations et sur les assurances,
- Questions diverses.

L'Assemblée Générale est ouverte à tous les membres inscrits, même récemment, à jour de leur cotisation (le vote sur les résultats de 1998 n'étant possible que pour les membres entrés avant Janvier 1999).

Le traditionnel apéritif suivant l'assemblée générale, aura lieu le soir, Samedi 7 Août, à 18 h 30 dans le jardin du Club House. Il vous sera, pour l'occasion, proposé les articles du Cercle avec leur remise habituelle.

Ci-joint, accusé de réception de cette convocation qui tient lieu de convocation officielle à nous retourner avec votre pouvoir que nous vous demandons instamment de nous retourner rempli si vous ne pouviez y assister. Attention ! le règlement intérieur stipule : nombre maxi de pouvoir pour la même personne 5

Le Secrétaire

✂ -----

Monsieur

Madame

assistera

n'assistera pas

et donne pouvoir à M. : de me représenter

à l'Assemblée Générale Ordinaire du C.N.L.F.

le 7 Août 1999 à 11 heures Salle des fêtes de la Mairie de La Flotte

Fait à : _____

Le : _____

Signature précédée de

« bon pour pouvoir » manuscrit